

Projet pédagogique du CESU 51

1. Rappel des missions des CESU

Conformément au décret n° 2012-565 du 24 avril 2012 un centre d'enseignement des soins d'urgence a pour missions :

1° De contribuer, dans le domaine de la prise en charge de l'urgence médicale en situation sanitaire normale et exceptionnelle, à la formation initiale et continue de l'ensemble des professionnels de santé, des personnels non soignants des établissements de santé et des structures médico- sociales et, plus généralement, de toute personne susceptible d'être confrontée, en urgence, à un problème de santé dans le cadre de son activité professionnelle. A ce titre, il peut dispenser la formation à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et de niveau 2 ;

2° De contribuer à la formation à l'attestation spécialisée aux gestes et soins d'urgence face à une situation sanitaire exceptionnelle, notamment dans le cadre du plan blanc d'établissement (...);

3° De participer à la recherche en pédagogie appliquée, à la promotion de l'éducation à la santé et à la prévention des risques sanitaires.

4° De participer à la prévention des risques sanitaires

2. Gouvernance et organisation du CESU 51

Fonction	Nom	ETP
Responsable médical	Dr Aude CHARLES	0,5
Cadre supérieur de santé	Mme Natacha BEAUDEVIN	0
Cadre de santé	Mr Jérôme POMART	0,1
Référent IDE CESU	Mr Matthieu JALLAT	0,4
Secrétaire CESU	Mme Alexandra Noel	1
Formateurs CESU	Mr Patrick JALOUX Mr Fabien CHARDAIN	0,1 0,1

La réalisation des formations se fait avec des vacataires.

Récapitulatif du nombre de formateurs :

- 44 formateurs AFGSU dont 16 formateurs en instituts
- 5 formateurs NRBC/SSE
- 7 formateurs PSC 1
- Intervenants extérieurs : médecins, sage-femme, IDE, IADE,...

3. L'équipe pédagogique : des compétences au service de la formation

Maintenir, développer les compétences et les mettre au service des apprenants mais également des professionnels de santé souhaitant se former à la pédagogie, voici les maîtres mots de l'équipe pédagogique du CESU 51.

Les compétences de l'équipe de formateurs

Les formateurs du CESU ont une double compétence : pédagogie et pratique hospitalière. Professionnels de santé, ils exercent en structure d'urgence et ont bénéficié d'une formation complémentaire en pédagogie.

Sur les 2 professionnels ayant un temps dédié au CESU, l'un a un DIU de simulation en santé et un master 2 (Master de pédagogie des sciences de la santé), le second est titulaire d'un DIU de pédagogie en santé et commence un DIU de simulation en santé.

Parmi les formateurs vacataires 2 personnes ont également un DIU de pédagogie en sciences de la santé.

Le projet pour 2023 est d'intégrer deux nouveaux ETP à hauteur de 0,2 ETP chacun. Il était prévu une arrivée en janvier mais au vu du manque d'effectifs sur le service des urgences, la date est repoussée sans visibilité.

Le partage des connaissances

Fort de ses compétences en pédagogie et de son réseau, le CESU 51 a permis la mise en place du CFARM. Les formateurs permanents du CESU ont une double responsabilité pédagogique en participant au fonctionnement du CFARM tant au niveau de l'enseignement que de l'organisation et de la coordination.

4. Locaux

Locaux propres au CESU 51

- Une grande salle de cours, qui peut se scinder en deux
- Un secrétariat partagé avec le CFARM, l'école d'IADE/IFA

- Un bureau commun pour le responsable médical et le référent IDE CESU
- Une réserve
- Une salle pédagogique partagée avec l'école d'IADE, l'IFA, le CFARM

Locaux communs avec les autres instituts de l'IRF

- Un centre de simulation
- Un centre de documentation
- Des salles de cours utilisables dans l'IRF
- Des espaces de détente et de restauration

5. Pédagogie

Parmi les différentes méthodes pédagogiques, la pédagogie active est principalement dispensée , au travers de la découverte et de la pédagogie du geste.

La pratique réflexive est encouragée au cours des différentes formations, l'analyse des pratiques professionnelles également sous forme de retour d'expérience.

Le raisonnement clinique du professionnel de santé est exploré afin de l'aider à résoudre efficacement les problèmes rencontrés dans sa pratique quotidienne.

L'apprenant est acteur de sa formation en participant activement aux différentes activités proposées.

Il est demandé au formateur de favoriser la mise en place d'un climat de confiance et de bienveillance au cours des formations afin de favoriser l'acquisition et le transfert des connaissances ou des compétences dans le milieu professionnel.

L'analyse des besoins des apprenants est explorée systématiquement en début de formation afin d'adapter les enseignements au public concerné.

Les outils utilisés pour favoriser l'acquisition de compétences sont entre autres les mises en situation, la simulation, la résolution de problème sur vignettes clinique.

Les évaluations sont adaptées à la formation dispensée, la majorité se fait de façon formative. Les modalités d'évaluation sont expliquées aux apprenants en début de chaque formation.

Les objectifs fixés pour 2023/ l'offre de formation

L'ensemble des formations existantes est repris :

Gestes et Soins d'urgence – niveau 1 (GSU1)
Formation Continue recyclage GSU 1

Gestes et Soins d'urgence – niveau 2 (GSU2)
Formation Continue recyclage GSU 2
Formateur Gestes et Soins d'Urgence Séminaire UE 1.1
Formateur Gestes et Soins d'Urgence Séminaire UE 1.2
Formateur Gestes et Soins d'Urgence Séminaire UE 1.3
Formation Continue des Formateurs GSU
Formation PIC F / PAE FPSC
Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)
Recyclage PSC1
Recyclage Monitorat PCS
L'accouchement inopiné et la prise en charge du nouveau-né
Les troubles du rythme cardiaque
Utilisation du Défibrillateur Externe Automatique (DEA)
Gestes qui sauvent tout public
Gestes qui sauvent en partenariat avec une école
Prélèvements de cornées
Formation d'Adaptation à l'Emploi des Ambulanciers SMUR
Formation d'Adaptation à l'Emploi des Infirmiers au SMUR
Formation d'Adaptation à l'Emploi IDE SAUV
Module anglais pour l'adaptation à l'emploi d'ARM

Formation sur mannequin de simulation
Formation IDE de PMOT
Prise en charge pédiatrique en pré hospitalier

Le CESU, dans ses compétences, a la faculté de s'adapter au public demandeur, aux différents environnements de soins, aux demandes spécifiques et aux SSE, permettant de répondre aux différents besoins de formation exprimés :

- Reprise et pérennisation d'une formation spécifique dédiée à la prise en charge des urgences vitales chez le nourrisson et l'enfant en bas âge en partenariat avec la maison des familles de REIMS
- Reprise et pérennisation de la formation aux gestes qui sauvent en partenariat avec un établissement scolaire (le sacré cœur), avec d'autres établissements, y compris le CHU.
- Pérennisation de la formation IOA et prescription de bilans radiologiques suivant l'arrêté du 29 novembre 2019 à la demande de l'établissement sous couvert de l'ARS.

- Après une première formation des médecins généralistes à la régulation médicale dans le cadre du SAS, une seconde est prévue pour Octobre 2023.
- Pérennisation des formations à l'anglais pour les ARM (selon l'arrêté du 19 juillet 2019 conduisant au diplôme d'assistant de régulation médicale)

Remise en adéquation avec les textes toutes les formations GSU SSE :

Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle Annexe 3
 Attestation de Formation Spécialisée en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire Annexe 4
 Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle Annexe 5
 Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle Annexe 6
 Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle Annexe 7
 Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle Annexe 8
 Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle Annexe 9
 Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle Annexe 10
 Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence en situation sanitaire exceptionnelle Annexe 12

- Développer les formations in situ : L'intérêt de la formation in situ est double, contribuant à améliorer l'authenticité de la situation ressentie par les participants, elle permet :
 - Une prise en charge de l'urgence tenant compte des spécificités du service, des procédures d'alerte, du matériel à disposition
 - Une prise en charge en équipe pluri professionnelle
 - Actuellement mise en place de situation en MPR (sébastopol)

CESU et facultés :

Poursuite du partenariat avec les facultés de médecine, d'odontologie, de pharmacie pour la réalisation de l'AFGSU de l'ensemble des étudiants.

CESU et instituts/écoles :

Partenariat fort, le nombre d'étudiants est en croissance régulière et nécessite une mise à disposition de formateurs GSU (hors institut) plus importante.

- Mise en place d'une formation commune IFA/CESU sur la mise en place des nouveaux gestes d'urgence : arrêté d'octobre 2022 relatif à la formation des actes professionnels pouvant être accomplis par les ambulanciers dans le cadre de l'AMU (pour les ambulanciers formés avant septembre 2022) (formation de 3 jours) : premières dates 9/10/11 avril 2023

- Reprise de la formation TIIH avec l'IFA

Les activités de recherche reprennent avec l'accueil de 8 à 10 étudiants IADE au sein du CESU pour leur stage recherche. Le thème envisagé est la mise en place d'un questionnaire sur sentiment d'efficacité personnel avant et après un AFGSU, et 6 mois après, pour dans un deuxième temps (sur l'an prochain) l'exploitation des données.

CESU et secrétariat :

Projet d'achat d'un logiciel pour le secrétariat type formels (logiciel envisagé pour l'ensemble de l'IRF).

Partenariat CESU/CFARM

Mr Jallat a un temps dédié de 0,1 ETP au CFARM, et le Dr Charles a un 0,1 ETP reversé sur les finances du CESU.

Le secrétariat est assuré par Mme Noel avec une aide ponctuelle d'une secrétaire de l'IRF